

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.028

L'An Deux Mille Cinq, le 29 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 22 MARS 2005

DATE D'AFFICHAGE

LE 22 MARS 2005

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOISNARD représenté par Mme GEOFFROY
Mme COURTIN représentée par M. LE GUEUT
M. CAU représenté par M. POTENNEC
Mme DURAND représentée par M. DENIS
Mme ISENDICK représentée par M. CHABANEAU
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENT-EXCUSE : néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXPOSITION ESTIVALE DU MUSEE MUNICIPAL DE ROYAN "SE JETER A L'EAU"

VOTE : UNANIMITE

Le Musée de Royan, organise, du 15 juin au 5 septembre 2005, une exposition ayant pour thème "Se jeter à l'eau".

Cette exposition présentant un intérêt dépassant le cadre strict de la Ville de Royan, il est proposé au Conseil Municipal de demander une subvention auprès du Conseil Général de Charente-Maritime.

Le coût total de l'exposition est estimé à 18 000 Euros TTC, imputé sur le budget de fonctionnement du Musée Municipal, sachant que le Conseil Général de Charente-Maritime peut participer à hauteur de 33 % du montant total hors taxe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oûi l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime une subvention à hauteur de 33 % du montant total hors taxe de l'exposition estivale "Se Jeter à l'eau" ayant lieu au Musée Municipal de Royan.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 31 mars 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS